Ville de
SURY LE COMTAL
Loire

SURY 'Quoi

Novembre 2023 - Magazine municipal

INFOS URBANISME
PAGES 14-17

DOSSIER
HISTOIRE : PAGES 20-21

VIE SCOLAIRE
ET ASSOCIATIVE
PAGES 22-38

ÉTAT CIVIL - DU 1ER JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2023

NAISSANCES
Bienvenue

BENCHETRIT Eli
BERARDO Coline, Rose, Marie
CHARET Léna
ESTREMINA GRULHA Cattleya
FEVRE Ethan, Lenny, Théo
GUÉRY Gabin
JACOB Emma, Jade, Chloé
MARTINEZ Shanysse, Brigitte, Shelby
MARTINEZ Tahissya, Marie, Ruby
MUNOZ Nino
PEREZ GATTO Luna
REY Aylan, David, Menderes
ROLLAND HENG Sacha, Chantha, Jean
ROUBI Maël
SOYTURK Meliha
SPATAZZA Calogero

MARIAGES
Félicitations

COURBON Thomas et COMTE Justine, Marie, Nelly

DÉCÈS
Condoléances

FAVIER Marcelle Jeanine Claudia veuve ROUCHOUSE *(décès le /02/2023 à St-Just St-Rambert)*
HEILIG née DECORMES Juliette, Claudette
HUYGHE Nicolas, Louis, Lionel
LAFOND Paul, Marcel
MARCON Noël, Joannès
MASSARDIER Baptiste, Jean, Marie
VILELA Francisco, Goncalvès

AU REVOIR JULIETTE HEILIG

Juliette
nous a quittés cet été

Juliette Heilig - « La Juliette » - comme l'avaient surnommée affectueusement plusieurs générations de Suryquois nous a quittés à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Elle faisait partie de ces figures locales qui marquent la vie et l'histoire d'une commune par leur forte personnalité. Tous savaient que ses manières et son caractère hors du commun, qui pouvaient surprendre au premier abord, cachaient en fait un cœur « gros comme ça ».

Stéphanoise d'origine, orpheline à 10 ans, Juliette avait été « placée » (comme on disait à l'époque) dans différentes fermes des environs de Sury jusqu'à l'âge de 20 ans.

Après son mariage avec Henri , elle fut tour à tour maraîchère, éleveuse de moutons , marchande foraine sur les marchés et enfin gérante du magasin Coop rue Grenette à Sury (l'actuel Espace Rencontre).

Son implication dans la vie communale et associative (donneurs de sang, ASSEN, FNATH) lui avait valu la médaille de la ville en 2017.

Mère de deux enfants, plusieurs fois grand-mère et arrière grand-mère, Juliette se dévouait sans compter pour sa famille. Elle avait passé les dernières années de sa vie à la résidence Jacoline.

A ses enfants René et Christiane (Della Noce), Suryquois bien connus eux aussi, et à toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Éditorial

Chères Suryquoises, chers Suryquois,

La dernière partie de l'année 2023 est entamée,
et l'automne a commencé à prendre ses quartiers.

La chute des feuilles et le retour des pull-overs nous orientent vers des jours
un peu moins lumineux et, sans aucun doute, un peu plus froids.
Les chaleurs caniculaires de l'été ne seront plus qu'un lointain souvenir.

Le planning des manifestations hivernales a été mis en œuvre,
et nous devrions pouvoir nous retrouver au cours de différents évènements programmés
pour les semaines à venir, en commençant par l'incontournable
Automnale du livre, les 11 et 12 novembre prochains, ainsi que la soirée du 8 décembre.

Ces rendez-vous sont à ne pas manquer, comme tous ceux auxquels nous convient nos associations locales.
J'en profite pour saluer et remercier l'ensemble des bénévoles du milieu associatif local
ainsi que les services et personnels municipaux qui les accompagnent pour la logistique événementielle.

Espérant avoir le plaisir de vous croiser à l'occasion de telle ou telle manifestation.

Permettez-moi de vous souhaiter
à toutes et tous une bonne fin d'année.

Votre Maire,
Yves Martin

Magazine municipal

Dépôt légal : novembre 2023
- Tirage : 3 300 ex.
- Responsable de publication : Monsieur le Maire
- Rédaction / Photo : mairie, associations, établissements scolaires, journalistes, J. Clavier, Loire Forez Agglomération, Atelier Bidule
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Mairie
- Impression sur papier recyclé : Lucky Imprimerie St-Cyprien

Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
04 77 50 52 50
communication@
ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son contrat, la distribution du magazine comprendra désormais les boîtes mentionnant un « stop-pubs ».
Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune :

www.ville-surylecomtal.fr

Téléchargez l'application d'info en temps réel : Illiwap

Prochain magazine

Date limite des articles :

17 décembre 2023

pour parution fin janvier 2024.
Il couvrira la période de février à avril 2024 *(sous réserve de modifications).*
Transmettre les articles par mail et les photos de bonne qualité (Éviter les photos de téléphones)
Cette date est impérative, passé ce délai, l'article ne sera pas publié.

Contact

bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

À partir de vos 16 ans,
le recensement citoyen
vous permet d'être convoqué à la
Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
et d'être inscrit automatiquement sur
les listes électorales !
Il concerne tous les jeunes.

Le recensement citoyen : tous concerné(e)s à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, **cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (Bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.**

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui vous permet :

• d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),

• d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC vous permet :

• d'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire.

• de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

• à la mairie de votre domicile,

• au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

• une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),

• un livret de famille.

FRANCE SERVICES

FRANCE SERVICES MULTISITES

ATELIERS NUMÉRIQUES

GRATUIT - SUR INSCRIPTION - NIVEAU DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Les conseillers numériques vous accueillent en ateliers individuels d'une heure :

les mardis : 9h - 12h / 14h - 16h

les jeudis : 14h - 17h

Tous les derniers mardis de chaque mois, un **atelier collectif**, de 14h à 16h, vous sera proposé sur des différentes thématiques (découverte du smartphone, d'internet, de l'ordinateur, de la boîte mail, casque à réalité virtuelle, café numérique...etc...).

Venez participer également à des ateliers découvertes concernant les sites suivants :

- **Loire Forez agglomération** (horaires et téléphone de déchetterie, numéros de téléphone du service de l'eau, des ordures ménagères, transports scolaires...),
- **ANTS** (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire, carte grise),
- **Impôts** (création de son espace, effectuer ses démarches, payer ses impôts, gérer son prélèvement à la source...)
- **AMELI** (commander une carte vitale, imprimer une attestation ...),
- **CARSAT** (relevé de carrière, demande de retraite...)
- **POLE EMPLOI** (inscription, actualisation...)
- **CAF et la MSA** (les contacter dans la messagerie sécurisée, demande de prestations...)

Comment créer son espace personnel ?

Quelles démarches et informations puis-je y trouver ?

Sur inscription auprès de la mairie ou de Marie-Pierre HUET-BERTHIOT.

Les agents de votre France services vous accompagnent aux horaires suivants :

Mairie de Sury-le-Comtal : place de l'Hôtel de Ville - 04 77 50 52 50

lundi et mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h - jeudi : 14h-17h - vendredi : 13h30-16h30

Marie-Pierre HUET-BERTHIOT 04.26.24.72.78 - mfs.multisites@loireforez.fr

Plus d'informations : www.loireforez.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

FRANCE RELANCE

Loire Forez Agglo

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Noël des aînés

Pour toutes les personnes à partir de 70 ans dans l'année 2023, les inscriptions pour le colis ou le repas de Noël auront lieu du lundi 16 octobre au vendredi 3 novembre : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Inscription obligatoire avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Vous aurez le choix entre le colis ou le repas.
Les personnes ayant fait le choix du colis mais souhaitant participer au repas devront s'acquitter de la somme de 35 €.

Colis de Noël

La distribution des colis de Noël aura lieu le mardi 12 décembre et le mercredi 13 décembre 2023 à l'espace rencontre de 9 h à 12 h.

Le repas de Noël offert aux personnes de 70 ans et plus aura lieu le jeudi 18 janvier 2024 à la salle l' Onyx.

Le repas sera servi par la maison Guerpillon et animé par Michel Madeira et sa chanteuse.

Mutuelle communale

Les permanences pour la mutuelle MISS (Mission Santé Sociale), avec en référente Valérie Maufras, ont repris début septembre.

Pour la prise de rendez-vous :
CCAS : 06 68 93 02 49 - 04 77 50 52 69.

Registre des personnes vulnérables

Le CCAS souhaite tenir à jour les informations contenues sur le registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant sur la commune.

L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et la déclaration est facultative.

L'inscription sur le registre se fait :

- soit par les personnes elles même
- soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, professionnels médico-sociaux.

Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS a organisé un thé dansant le mercredi 11 octobre au pôle festif l'Onyx avec plus de 180 inscrits.

Une animation a été assurée par Daniel Torti et sa chanteuse pour le plaisir des participants, autour d'un goûter servi par les membres du CCAS.
Le CCAS de Saint-Romain-le-Puy s'est associé à cet après-midi festif.

CONTACT élue
nicole.piney@ville-surylecomtal.fr
06 68 93 02 49
PINEY Nicole -adjointe CCAS

COORDONNÉES
Centre communal d'action sociale
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES CCAS
ccas@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 69
Ouvert : Lundi de 9h15 à 10h45
Mardi de 14h à 15h45
Jeudi de 13h30 à 15h45

ANIMATION DU 8 DÉCEMBRE

Rendez-vous le vendredi 8 décembre à partir de 16h00 dans le quartier du centre ville - Boulevard Orelu

Cette année, l'organisation de l'animation a été confiée au comité de jumelage en collaboration avec la commune.

Vous pourrez retrouver les chiens de traîneaux, le manège pour les plus petits ainsi que divers stands (buvette, vin chaud, vente de marrons, crêpes, gaufres) grâce à la participation des élu(e)s du conseil municipal des enfants et jeunes et de quelques associations.

La retraite aux flambeaux aura lieu avec un départ aux alentours de 19h. Les enfants présents se verront remettre un bâton lumineux pour un défilé en musique.

Boulevard Orelu vous pourrez découvrir les décorations de Noël avec le chalet du Père Noël. Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la boite prévue à cet effet, les lutins seront là pour répondre aux enfants.

Ils pourront également être photographiés avec le Père Noël qui sera là en personne.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une réunion de restitution avec les référents de secteur s'est déroulée le mardi 19 septembre 2023 à 18h30 afin de faire une synthèse des commissions de secteur en lien avec la rencontre auprès des habitants.

Ces réunions de secteur ont permis d'être au plus près des habitants malgré le manque de participants.

Des sujets identifiés, tels que l'entretien de la commune – nettoyage des espaces (déjections canines), la circulation, la vitesse, les incivilités... vont faire l'objet d'une réflexion pour améliorer ces points.

Les référents ont des projets tels que la création d'une guinguette en bords de Mare...

Si vous souhaitez contacter les référents de secteur vous pouvez adresser un mail à : democratieparticipative@ville-surylecomtal.fr en indiquant vos nom et adresse pour transmettre votre message à votre référent.

RÉSIDENCE JACOLINE

RÉSIDENCE JACOLINE DE SURY-LE-COMTAL

Il fut un temps où les Suryquois parlaient du foyer-logement pour personnes âgées.

Aujourd'hui c'est la résidence autonomie Jacoline qui résonne à vos oreilles.

Mais pourquoi ne parle-t-on plus de foyer-logement ?

Promulguée en décembre 2015, la loi d'adaptation de la société au vieillissement (dite «Loi ASV») a engendré de nombreux changements pour les anciens foyers-logements et notamment un changement de nom. En effet, on ne parle plus de foyer-logement mais de résidence autonomie. Cette appellation ne constitue pas un label mais renvoie à une catégorie juridique spécifique d'établissement social et médico-social (ESMS) pour personnes âgées.

Une résidence autonomie ? Quésaco ?
Une résidence autonomie est un établissement médico-social, relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), accueillant des personnes âgées, à partir de 60 ans, autonomes ou en légère perte d'autonomie, son ouverture est soumise à autorisation du conseil départemental.

La résidence autonomie s'adresse aux seniors autonomes, indépendants et actifs qui cherchent un mode de vie dynamique, sécurisé et animé.

Elle a pour mission de préserver l'autonomie et l'indépendance des résidents.

Il n'y a pas de personnel médical dans une résidence autonomie, mais pour les soins infirmiers, des intervenants extérieurs tels que des infirmiers libéraux peuvent être sollicités pour répondre aux besoins médicaux des résidents et offrir des soins infirmiers à domicile.

Les résidences autonomie sont à distinguer des résidences services, même si elles présentent des caractéristiques communes. Les résidences services représentent une offre commerciale qui ne relève pas du CASF, elles ne sont pas catégorisées ESMS et ne sont pas soumises à autorisation.

C'est le conseil départemental qui fixe le prix de journée d'une résidence autonomie. Chaque année le coût journalier de la location du logement, ainsi que le coût du repas, sont réétudiés.

A noter que **la résidence autonomie Jacoline est conventionnée APL (Aide Personnalisée au Logement) et habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH).** Cette aide financière peut être demandée par le résident au conseil départemental lorsqu'il ne dispose pas des ressources suffisantes pour payer le prix de l'hébergement.

Vous l'aurez compris, l**a résidence autonomie Jacoline préserve l'indépendance de ses résidents en leur offrant un quotidien épanouissant** : convivialité, échanges, bien-être, sécurité... Ils peuvent ainsi participer à des activités variées : ateliers thématiques (mémoire, équilibre, alimentation, sommeil...), jeux collectifs, sorties... qui leur permettront de maintenir leur autonomie.

Daniel Delorme Chef cuisinier de la résidence autonomie Jacoline

Atelier créatif proposé par les Loisirs d'Anne-Marie & Julie

Atelier de musicothérapie proposé par Sonia Boyer, art thérapeute

Avec un petit tatouage en prime !

résidence autonomie JACOLINE

RÉSIDENCE AUTONOMIE JACOLINE

16 Chemin des petites Sagnes - 42450 Sury-le-Comtal

04 77 30 84 16 - accueil@residence-jacoline.fr

Travaux rue du 11 novembre, places du Champ de Mars et du 8 mai 1945

Les travaux commencés au mois de mars pour la réfection des réseaux s'achèvent. La société SOBECA termine le renouvellement du réseau de gaz sur la commune ainsi que l'enfouissement de réseaux secs pour laisser place mi-novembre (sous conditions météo et approvisionnement des matériaux), aux entreprises d'aménagement.

Suite à la consultation de Loire Forez agglo, les entreprises TPCF, Sols Loire Auvergne et Au Carré Vert ont été retenues.
L'entreprise TPCF sera en charge des aménagements des places et des travaux de voirie pour une durée de 7 mois. En parallèle les revêtements béton seront assurés par l'entreprise Sols Loire Auvergne sur une durée totale de 4 mois et les espaces verts prendront place en fonction de l'avancement des travaux et dans le respect du cycle de plantation.

La commune proposera une réunion publique aux riverains concerné par les travaux pour expliquer plus en détail le projet et échanger avec les entreprises.
Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres pour communiquer la date.

Aménagements par les services techniques de la commune

Avant la fin de l'année 2023, les services techniques de la commune procéderont à divers aménagements.

Le service voirie installera des potelets en bois au niveau du stade de la Dévalla pour sécuriser les abords puis aménagera un cheminement doux entre le Petit Mont et le Grand Mont.

Les espaces verts termineront les créations de l'année avec un nouvel aménagement près du pont de la Mare et sur le parking Charles de Gaulle.

Des massifs autour des mûriers de la Place de l'Hôtel de Ville ont été créés afin de préserver les plantations des déjections canines.

Des jachères aux pieds des murs seront semées : parfaitement adapté sur sols stabilisés et caillouteux, ce mélange permet de fleurir là où les services municipaux désherbent communément. Idéal en bordure de route et, comme son nom l'indique, au pied d'un mur.

Face aux multiples incivilités les agents techniques ne sont pas toujours disponibles, c'est pourquoi chaque habitant peut devenir acteur de l'image de la commune et peut contribuer à l'entretien de son trottoir et des abords de sa propriété. Il suffit d'arracher, faucher, ramasser, couper haies et branches qui débordent sur la voie publique.

Contacts utiles :

Compétences de Loire Forez agglomération

Eau potable :
eaupotable@loireforez.fr

Assainissement :
eauassainissement@loireforez.fr

Tél. horaires d'ouverture : 04 26 54 70 90
Tél. astreinte : 06 42 30 86 13

Autres prestataires

ENEDIS (sécurité/dépannage)
09 70 83 19 70 / 09 72 67 50 42

GRDF tout dépannage lié au gaz naturel
08 00 47 33 33

POLICE MUNICIPALE

Bien que l'on nous parle de réchauffement climatique, il n'en reste pas moins que l'hiver approche..... et pour rappel :

DEPUIS 2021, LES PNEUS HIVER OU LES CHAÎNES SONT OBLIGATOIRES

L'obligation d'équipement hivernal est entrée en vigueur le 1er novembre 2021.
Jusqu'alors, les chaînes étaient obligatoires seulement sur les routes où l'on trouve le panneau «B26 équipements spéciaux obligatoires », lorsque le bitume est enneigé.

Depuis le 1er novembre 2021, il est obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver/ 4 saisons ou de détenir des dispositifs antidérapants amovibles.

Le décret d'application n° 2020-1264 publié au Journal Officiel du 16 octobre 2020 permet aux préfets des départements dits de «montagne» de rendre obligatoire l'équipement des véhicules avec des pneumatiques hiver ou des dispositifs antidérapants amovibles comme des chaînes ou des chaussettes. Le décret est entré en vigueur le 1er novembre 2021.

Où s'applique la Loi Montagne ?

34 départements sont concernés (obligation). Un panneau de signalisation sera positionné en entrée et sortie de zone par les collectivités.

Qui est concerné ?

Toute personne traversant les départements concernés par la loi Montagne.
Immobilisation du Véhicule .. c'est le risque encouru si votre véhicule n'est pas équipé en conformité avec la loi Montagne

Quels sont les équipements obligatoires ?

Dans les zones établies par les préfets, les véhicules devront :

• soit détenir dans leur coffre des chaînes à neige métalliques ou des chaussettes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices ;

• soit être équipés de 4 pneus hiver, montés sur au moins 2 roues de chaque essieu.

Pour les prochains hivers, de 2022 à 2024, l'appellation «pneu hiver» couvrira l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages «M+S», «M.S» ou «M&S» ou par la présence conjointe du marquage du «symbole alpin» (reconnu sous l'appellation «3PMSF» (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages «M+S», «M.S» ou «M&S».

À partir du 1er novembre 2024, elle couvrira uniquement les pneus identifiés par la présence conjointe du marquage «symbole alpin» (reconnu sous l'appellation «3PMSF» (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages «M+S», «M.S» ou «M&S».

Quand s'équiper ?

Du 1er Novembre au 31 Mars

POLICE MUNICIPALE

CONTACT
Tél. 04 77 30 01 48
policemunicipale@ville-surylecomtal.fr
Permanences : mardis et jeudis de 9h à12h

CMEJ
SURY-LE-COMTAL

Conseil Municipal Enfants et Jeunes SURY-LE-COMTAL

C'EST LA RENTRÉE

Les 29 élu(e)s du conseil municipal des enfants et jeunes se retrouvent régulièrement les mardis soirs.

Différentes actions et projets seront menés cette année.

Le 28 octobre : une vente de brioches s'est tenue à Super U - ce sont 150 brioches qui ont été commandées et vendues. Merci à tous.

Courant novembre : ils vont préparer les cartes de vœux qui seront adressées aux personnes âgées dans les colis de Noël puis ils fabriqueront des décorations pour agrémenter le travail des espaces verts.

Le 11 novembre : ils seront présents lors de la commémoration ainsi qu'à l'inauguration de l'Automnale du livre des 11 et 12 novembre prochain à la salle des sports.

Le 1er décembre : soirée concert avec le groupe Rock Detour. Il se déroulera au pôle festif l'Onyx - Entrée 5 €. Buvette - restauration rapide. Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Le 8 décembre : ils seront associés au comité de jumelage et à la municipalité pour l'organisation des animations.

Le 31 janvier : ils se rendront à la Résidence Jacoline afin de passer un après-midi convivial pour présenter leurs vœux de bonne année. Ils partageront des chansons, des blagues et un goûter avec les résidents.

Ils se retrouvent en groupe ou tous ensemble les mardis de 18h15 à 19h15 pour les séances de travail.

Cette année le groupe de 10 «jeunes ados» qui s'impliquent et s'intéressent à la vie locale va rencontrer les élu.e.s afin de proposer un travail en commun notamment sur le thème de la propreté en ville.

Sylvie Bonnet, adjointe en charge du CMEJ

Evan Ferroti, mini-maire

Eliott Pinatel, adjoint *Nessa Laurent, adjointe*

DÉFI HANDICAP

Samedi 4 novembre 2023
Ouverture de 10h30 à 17h

Pôle festif l'Onyx
Accès gratuit

- **Venez rencontrer les élu.e.s et acteurs locaux du handicap**
- **Venez échanger sur vos problématiques**
- **Venez partager votre expérience**

Ils seront présents :

L'association EURECAH - L'ADAPEI
La MDPH - Communauté 360
Un sourire pour Lana - Nos passerelles
l'association Vitamines - Donneurs de sang
Graines de coquelicots - Les yeux du coeur
Aide aux enfants cancéreux - Gem réagir
Les chiens guides pour aveugles
Les lucioles s'allument - Sapeurs-Pompiers
Croix Rouge
...

TOMBOLA proposée par les élu.e.s du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Présence d'un food truck - buvette

CONCERT du groupe I MESSAGERI : voix et musique de Corse

La commune prépare la venue du groupe de voix et musique Corse : I Messageri

Vendredi 24 novembre 2023
à 21h au pôle festif l'Onyx

Le groupe fondé par les frères ANDREANI en 1996, est aujourd'hui incontournable dans le paysage musical Corse. Fort de leurs cinq albums et leurs nombreux concerts donnés aux quatre coins de l'Europe, I MESSAGERI n'a cessé de porter ses chants aux textes forts, et ce devant un public de plus en plus nombreux au fil des années.

Suivez les infos de la commune pour connaitre la date de mise en route de la billetterie.

Depuis plusieurs années, la commune a engagé une démarche de requalification de son centre-bourg.

La valorisation des espaces publics et du patrimoine bâti est l'un des axes du projet.

Le réaménagement de la rue du 11 novembre et des places du Champ de Mars et du 8 mai à Sury-le-Comtal permettra d'offrir aux Suryquois une voirie plus sécurisée avec des trottoirs élargis et bordés de végétaux.

Ainsi, il convient de compléter ce projet ambitieux qui changera en profondeur l'image de la ville par une intervention sur le bâti existant en incitant les propriétaires à procéder à un ravalement de façades de leurs biens.

Doté d'un patrimoine architectural remarquable, le centre historique de Sury-le-Comtal mérite d'être revalorisé dans son ensemble. La restauration des immeubles est une priorité pour redonner une nouvelle attractivité résidentielle et commerciale. Le ravalement des façades contribue largement à la valorisation du bourg et apparaît donc comme un élément essentiel.

Aussi, la municipalité a fait le choix de mettre en place **une aide au ravalement des façades.**

Pour concentrer les efforts, cette première campagne donne la priorité aux bâtiments situés dans un périmètre défini du centre-bourg.

Le périmètre retenu de «l'Opération Façades» concerne les façades visibles depuis le domaine public. Seuls les travaux entrepris dans ce périmètre sont subventionnables.

Le périmètre retenu est le suivant : rue du 11 novembre et la place du 8 mai 1945 et place du Champ-de-Mars.

La subvention peut être accordée :
* Aux personnes physiques (propriétaires occupants, propriétaires d'une résidence secondaire, propriétaires bailleurs)
* Aux syndicats de copropriétaires
* Aux sociétés civiles immobilières

Aucune condition de ressources n'est exigée pour l'octroi de la subvention.
Seules les parties de façades des immeubles visibles depuis l'espace public seront subventionnables.

Toutes les constructions de plus de 15 ans pourront bénéficier d'une subvention dans le cadre de l'Opération Façade.

Plus précisément, pourront faire l'objet d'une subvention :
- les immeubles à usage d'habitation
- les immeubles à usage mixte (habitat et commerce/bureaux/services)

Dans ce cas, pour la partie de façade correspondant à de l'activité, seule la portion maçonnée sera prise en compte pour le calcul de la subvention, à l'exclusion des éléments annexes liés à l'activité exercée dans les lieux (vitrines, enseignes...).

Dans tous les cas, les immeubles devront respecter l'alignement du front bâti. Les immeubles en retrait ou dans une cour ne seront pas subventionnables.

Afin d'éviter des ravalements partiels de façade qui généreraient un décalage esthétique entre les étages d'un même immeuble, l'ensemble de la façade visible depuis le domaine public devra être traité avec une amélioration esthétique significative ayant un impact visuel sur le bâtiment.

Les travaux subventionnés devront respecter l'esprit patrimonial de la commune de Sury-le-Comtal, et suivre les principes architecturaux de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Il est rappelé que les projets de ravalement de façade doivent obtenir **une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) et l'accord de l'ABF**.

Les prescriptions de l'ABF doivent strictement être respectées.

Les travaux subventionnables comprennent :

* Mise en chantier : installation de l'échafaudage, protection
* Travaux préparatoires : grattage, lavage, sablage, piquage etc.
* Travaux de ravalement : enduits, peintures, crépis ou rejointoiement de pierres (au mortier de chaux naturelle), brossage, patine des encadrements, reprises des maçonneries etc.
* La restitution/restauration d'éléments architecturaux remarquables (meneau, corniche, etc.)

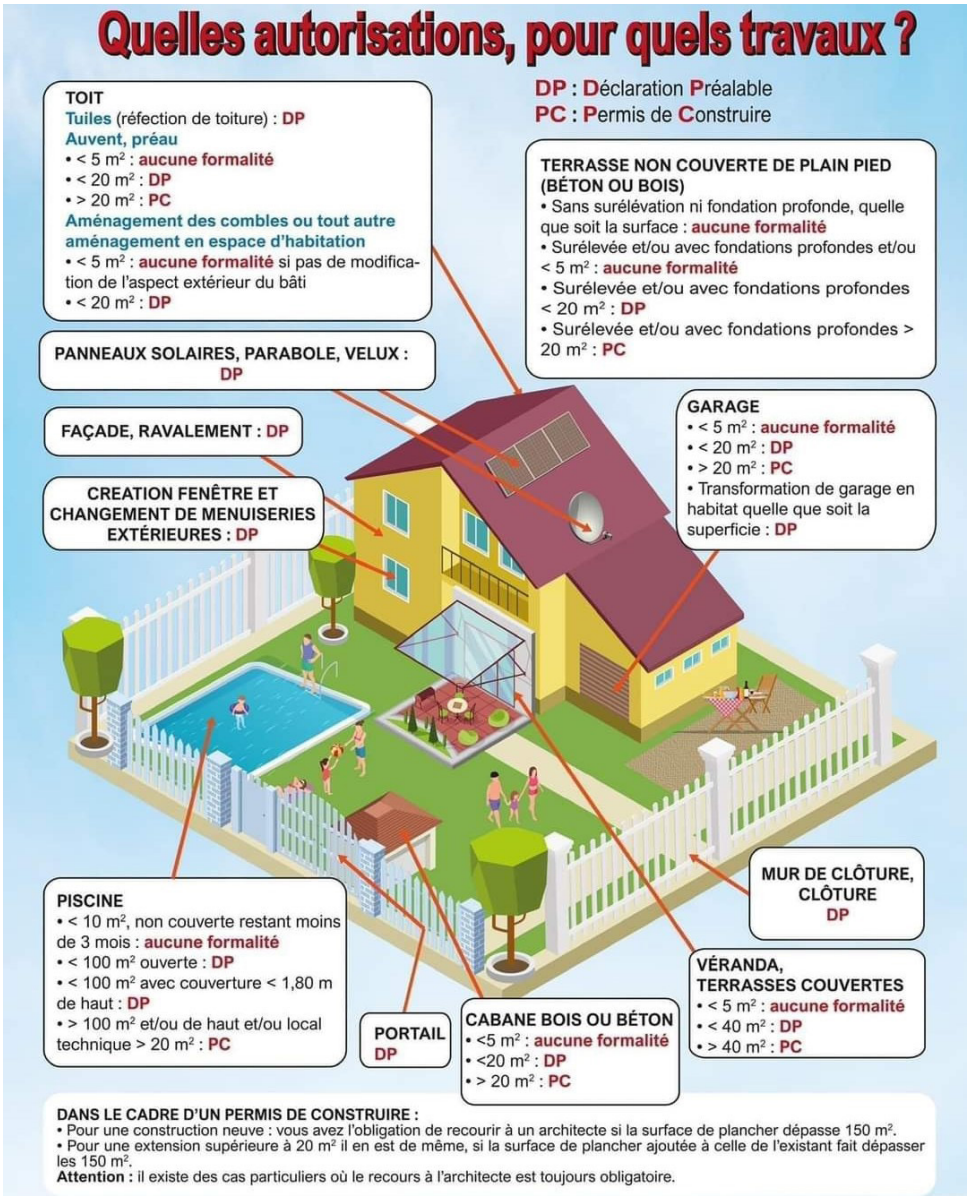

Travaux complémentaires, dès lors qu'ils sont associés aux travaux de ravalement de façade :

** La peinture des menuiseries, volets ou ferronneries ainsi que la lasure des boiseries*
** La restauration ou changement des menuiseries (fenêtres, volets, lambrequins, portes)*
** La restauration des ferronneries*
** La restauration des chéneaux et descentes d'eaux pluviales*
** La suppression ou dissimulation des câbles réseaux courant en façade et tout élément technique (climatisation, paraboles...).*

Il convient de préciser que, dans le cas d'une isolation par l'extérieur, l'isolant et son support ne seront pas pris en charge.
Seul le revêtement extérieur est pris en compte dans le calcul de la subvention.

Les travaux doivent être effectués par une entreprise dûment déclarée selon la réglementation en vigueur (registre des métiers ou du commerce).
Les pièces justificatives seront demandées.

La commune conditionnera l'octroi de la subvention à la mise en conformité des éléments non conformes existants en façades (climatiseurs, paraboles, menuiseries PVC, etc).

Montant de la subvention

Le taux de la subvention sera plafonné à 50% du montant des travaux et dans la limite de 5 000 € par opération.

Démarches à suivre :

** Prise de contact avec la mairie pour prise en compte des contraintes du règlement d'urbanisme*
** Demande de devis auprès des entreprises*
** Transmission des devis au service urbanisme de la mairie pour visa de l'ABF*
** Retour au demandeur avec les préconisations de l'ABF*
** Dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire (déclaration préalable ou permis de construire) auprès de la mairie respectant les préconisations de l'ABF*
** En parallèle, dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la mairie*

Seuls les travaux commencés après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme et après récépissé du dossier complet de demande de subvention à la mairie peuvent bénéficier d'une aide.

La subvention n'est pas automatique. Le demandeur pourra commencer les travaux s'il le souhaite mais sans que cela n'engage la commune dans sa décision d'attribution ou non de la subvention.

Pour être certain d'obtenir une subvention et en connaître le montant, le demandeur doit attendre la notification de la subvention.

RAPPEL : URBANISME

A destination des habitants
de la commune de SURY-LE-COMTAL

La commune poursuit ses travaux d'embellissement de la ville.

En tant que particulier, vous pouvez vous aussi décider de réaliser des travaux de valorisation de votre bien.

Nous vous rappelons que tous vos travaux doivent faire l'objet :

- D'une déclaration préalable, à effectuer auprès du service urbanisme de la mairie
- Dans le respect des préconisations de l'architecte des bâtiments de France

Le non-respect de ces obligations est susceptible d'entraîner des sanctions.

Le dépôt des demandes sur la plateforme de dématérialisation est à favoriser pour un traitement plus rapide des dossiers.

Lien du site pour dépôt DP (déclaration préalable) et PC (permis de construire) :

https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier

Le service urbanisme de la mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.

URBANISME - sur rendez-vous :
04 77 50 52 55

urbanisme@ville-surylecomtal.fr

https://www.ville-surylecomtal.fr/sury-au-quotidien/habitat-et-urbanisme.html

LES CHATS ERRANTS

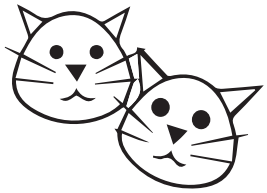

Les populations félines ont un impact positif sur leur environnement et permettent de réguler les populations de nuisibles (souris, rats).

Afin de réguler la reproduction des chats errants et d'éviter la surpopulation, la commune a mis en place en 2018 un dispositif concernant la gestion des chats errants et leur stérilisation et identification grâce à une convention signée avec l'association «30 millions d'amis». Ces chats prennent alors le statut de « chats libres » et sont protégés par la loi.

Mme Lever-Parris, famille d'accueil Suryquoise et adhérente de l'association «Les Cats fantastiques» intervient sur le dispositif mis en place. De plus, elle organise des points de nourrissage nécessaires (article L.211-27) qu'il est impératif de laisser en place.

Cette convention ne concerne que les chats sauvages. En aucun cas un chat apprivoisé ne peut être pris en compte dans la campagne de stérilisation.

Les obligations en tant que propriétaire de chats :

L'identification est obligatoire pour tous les chats à partir de 7 mois sous peine d'une amende de 750 euros.

La stérilisation est fortement conseillée et est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Des études ont montré que la stérilisation précoce réalisée dès l'âge de 8 semaines ne présente pas plus d'effets secondaires que lorsqu'elle est effectuée après l'âge de 6 mois. La stérilisation permet d'éviter pour le propriétaire l'effet «portée surprise», source trop fréquente d'abandon.
Pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire entraînant généralement la mort de l'animal.

Si vous souhaitez adopter un chat, faire un don ou devenir famille d'accueil, merci de contacter Mme Levert-Parris au 06 07 72 62 94.

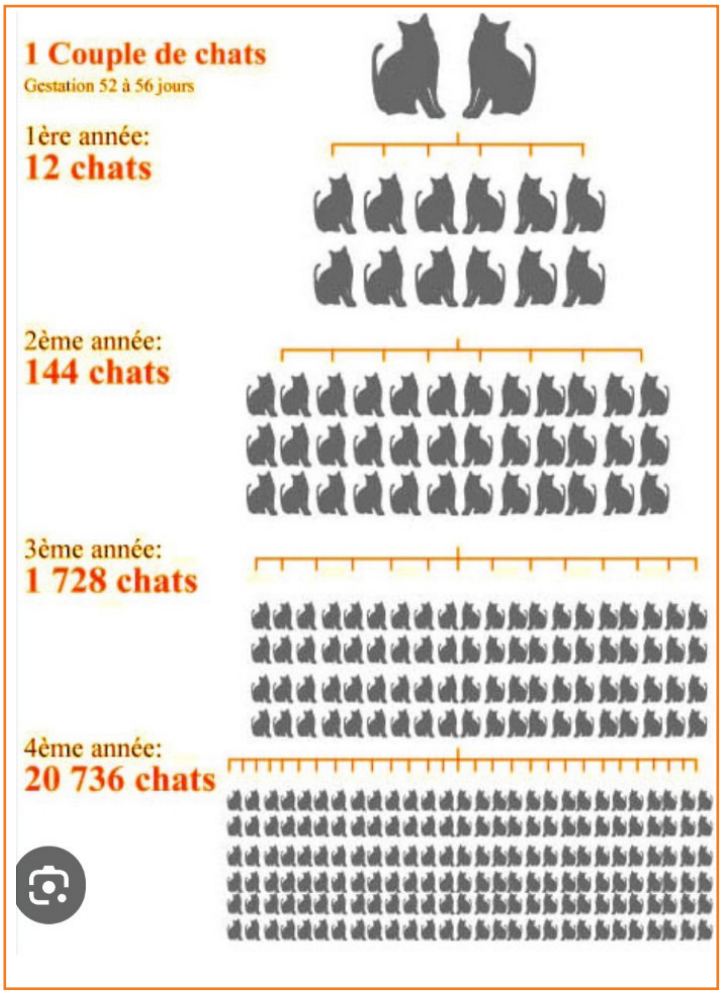

ESPACE LECTURE JEAN D'ORMESSON

Plongez dans des univers fantastiques et médiévaux à la bibliothèque de Sury-le-Comtal !

Le vendredi 3 novembre, Laurent Pissochet sera présent à la bibliothèque de 10h à 12h pour un atelier d'écriture sur la science-fiction, destiné aux ados et aux adultes.

Il proposera également un atelier de découverte de la calligraphie médiévale de 14h à 17h.

Ces ateliers sont gratuits mais sur réservation.

MAISONS FLEURIES

Les membres du jury du concours des maisons fleuries (élu.e.s des communes de Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Georges-Haute-Ville et Saint-Romaine-le-Puy) ont effectué la visite des inscrits le 20 juin dernier.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune dont les aménagements sont visibles de la rue, sur inscription et sur validation du jury.

La remise des prix s'est déroulée le vendredi 13 octobre avec les 24 participants que nous remercions et s'est poursuivie avec le verre de l'amitié pour un moment de convivialité.

Toute l'histoire de la Grande rue Franche

Nous rappellerons brièvement que notre cité au Moyen-Âge était dans le Forez, une cité fortifiée avec son château fort entouré de 2 puis 3 murailles dans lesquelles il y avait plusieurs portes pour y pénétrer... Sur ces portes, nous y reviendrons...

La rue principale était appelée «rue de Saint-Etienne» en raison de la chapelle du même nom située au cimetière et qui était prolongée par la rue du Champ de l'Oie, aujourd'hui rue Emile Reymond.

Mais la nouvelle route Montbrison-Saint-Etienne portant la même dénomination, la municipalité décida en 1895 de l'appeler «Grande rue Franche» ce qui rappelait l'ancien statut de la population riveraine de l'époque et le nom de «carreria francha» ou «charrière franche» qu'elle porta durant 600 ans...

Cette rue Franche fut également la route départementale 105 qui fut déportée à la fin du 20ème siècle vers la rue des Parottes.

La population ne cessant d'augmenter au Moyen-Âge, il devenait nécessaire d'agrandir le «vieux Sury» autour du château fort.

Ce fut la ville neuve (créée entre 1315 et 1320) et qui prit le nom plus tard de quartier Grenette avec la construction de la halle aux grains et de 3 rues nouvelles (rue Notre Dame de la Merci, rue de la Croix et rue de la Sauce), ces deux dernières étant plus tard incorporées dans la place Parmentier (aujourd'hui place de l'Hôtel de Ville).

Cette ville neuve était donc comprise entre la porte du Fort et la porte des Fours à Chaux, avec à proximité la rue Saint-André qui faisait partie de la 3ème muraille aboutissant à l'impasse Chalon sur la rue Grenette.

Une nouvelle population allait occuper cette rue «Franche» et devenait donc soumise aux impôts dont étaient exonérés les Suryquois d'origine habitant le village.

Cependant, en 1289, le comte du Forez Jean 1er, lors de la naissance de son fils fut si heureux des fleurs apportées à cette occasion par les habitants de cette rue qu'il décida de leur accorder les mêmes franchises, ceci rappelle l'origine du mot «franche».

On dira encore que le 5 avril 1806, l'abbé Coquard, 1er curé concordaire de Sury-le-Comtal se présenta à une réunion du Conseil Municipal qui siégeait en

réunion extraordinaire pour signaler l'état impraticable de cette rue (ou plutôt chemin) qui partait de la porte des Fours à Chaux jusqu'au cimetière.

Il prévenait le Maire qu'à défaut de faire des travaux d'entretien, il n'accompagnerait plus les convois funéraires au-delà de cette porte. Devant cette situation, le citoyen Gontard, envoyé sur les lieux, constatait l'état de ladite rue, établissait un devis pour un montant de 600 francs qui devait être soumis au préfet. La réclamation était donc fondée mais 40 ans plus tard, rien n'était fait...

La raison était la suivante : le 30 mars 1845, la marquise d'Aubigny écrivait au préfet de la Loire signalant le mauvais état du chemin reliant sa propriété au village. Puis, la venue du chemin de fer modifia encore les prévisions, la future gare étant le terminus de la rue Franche dont le tracé était tortueux, avec des maisons sans alignement au gré de la fantaisie de ces nomades venus s'y installer.
Un projet devait donc être mis à l'étude avant les travaux.

Plus tard, elle vit s'ouvrir de nombreux chemins. Quant à la porte des Fours à Chaux qui devenait le début de cette rue Franche, elle fermait «la Grenette» puisque la porte du Fort et la rue du Champ de l'Oie devenaient la rue Emile Reymond.

Les travaux entrepris à partir du cimetière devaient donner lieu à l'ouverture de plusieurs voies nouvelles dont la rue du Lavoir, la rue du Petit Lavoir, la rue du Fossé Métral, la rue du Château d'Eau (aujourd'hui rue de Bellevue) et plusieurs impasses publiques ou privée.

Au cours du 20ème siècle, cette rue Franche connaît une belle animation non seulement avec le déplacement de nombreux Suryquois (es) allant travailler à l'extérieur en train et les centaines d'ouvriers (ères) travaillant dans les deux usines de cycles (implantées l'une en face de l'autre), un atelier de bonneterie, une chemiserie, un atelier de mécanique générale sans oublier un établissement scolaire, des débits de boissons et autres commerces...qui lui donneront une grosse activité au moins 4 fois par jour.

N'oublions pas les jours de foire (à la Saint-André) où des bestiaux y étaient installés.

En ce 21ème siècle, elle a perdu de son activité avec la fermeture des usines de cycles et la disparition des commerces mais elle accueille encore un lycée professionnel privé important.

Jacques Clavier

École Saint-Joseph

L'aventure débute en Pré-Pas, où l'enfant fait ses premiers pas à l'école, dans le milieu collectif, dès l'âge de deux ans.

L'école Saint-Joseph fait partie des établissements scolaires privés du réseau Plaine et Monts du Forez, qui offrent la possibilité d'un parcours complet de formation jusqu'au collège, et avec un grand choix d'orientation en lycées généraux, technologiques et professionnels.

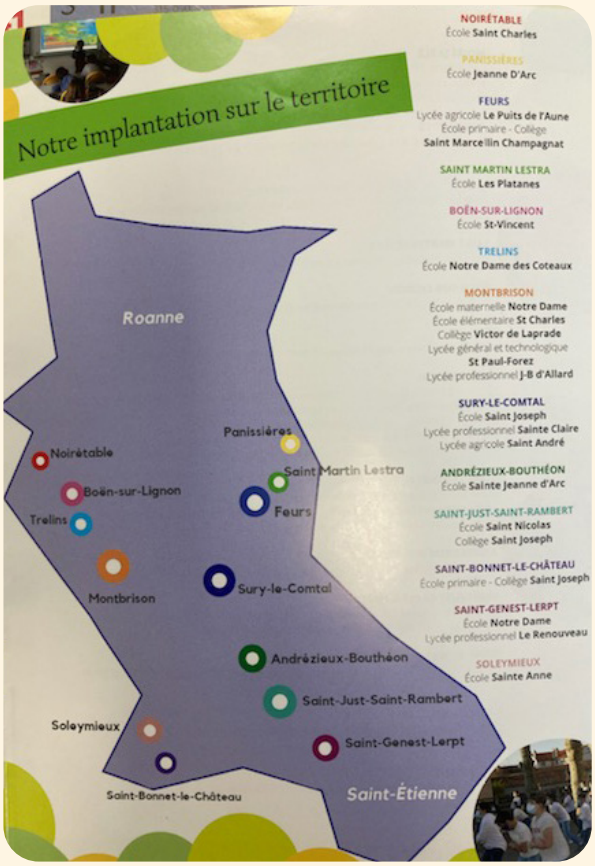

• Ouverture de l'école **de 7h30 à 18h**

• Nouveauté de la rentrée 2023/2024
la structure passerelle «la Pré-Pas» est ouverte à la journée complète

• Portes ouvertes
dans les classes de maternelles
le vendredi 24 novembre 2023
(visite personnalisée)

• Infos / inscriptions 2024/2025
contact : 04 77 30 86 80
contact@ecolesaintjosephsury.fr

• KERMESSE le dimanche 30 juin 2024
dans le Parc du Château

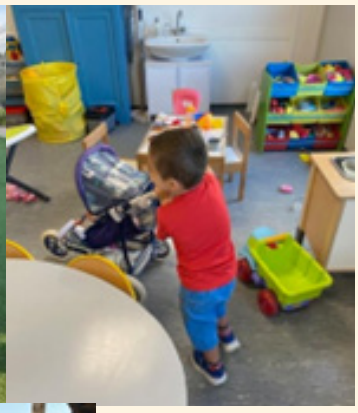

une pédagogie innovante adaptée aux besoins des élèves

Maternelle et élémentaire
École Saint-Joseph

des expériences par le jeu

un accompagnement personnalisé de chacun

un regard sur l'élève qui donne confiance et fait grandir

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Du nouveau au Conseil d'Administration de l'école Saint Joseph

L'équipe de parents déjà engagée dans cette aventure s'agrandit. Nous sommes heureux d'accueillir 8 nouveaux parents pour encore plus d'idées, de partage et d'échange.

Sophie DUBIEN,Marie TIXIER, Valérie MELON, Céline MARREL, Jennifer ROSSI, Benjamin FAURE, Laura CHENEL, Angélique MERLE, Anaïs MIAZGOWSKI, Gregory GAILLARD, Céline FERROTI, Ludovic KACZMARZ, Marie Astrid COMBE THEPAULT, Elie GRANGE, Cécilie RENOUAT, Marion DE ROSA, Marion LUCIC, Sophie DUMONT

Nous avons à cœur d'être actifs au sein de l'école en soutenant les projets de l'équipe éducative mais également dans la vie associative de la commune.

Nous aurons alors peut-être la chance de vous rencontrer notamment lors de la fête du 8 décembre où nous vous proposerons de quoi vous restaurer dans la joie et la bonne humeur.

École élémentaire Simone Veil

284, c'est le nombre d'élèves de 6 à 11 ans qui ont repris le chemin de l'école le 4 septembre.
Les élèves sont accueillis dans 12 classes.
Ils sont soixante-six à faire leur entrée au CP, bien préparés par l'école maternelle, ils ont rapidement trouvé leurs marques.

L'équipe enseignante change très peu avec seulement l'arrivée d'une jeune collègue Madame Roustan qui remplace Monsieur Bertéa qui profite depuis le 1er septembre de ses premiers jours de retraite...

2024 année olympique et paralympique, plusieurs classes axent leurs travail sur ce thème dans différentes matières : lecture, géographie, histoire, sciences, mathématiques,... et bien entendu EPS.

La bande dessinée et le manga seront abordés également dans toutes les classes cette année, profitant du thème de l'automnale du livre de Sury-le-Comtal à laquelle toutes les classes vont participer cette année.

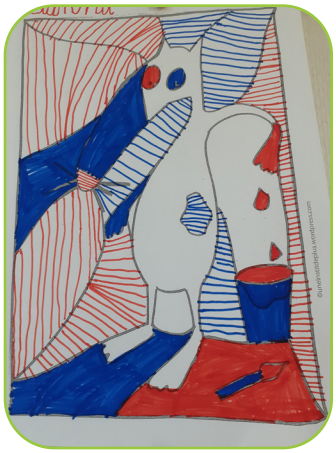

Toutes les raisons, toutes les occasions sont bonnes pour réaliser et ancrer des apprentissages.

Notre environnement proche et nos partenaires sont riches de possibilités.
Loire Forez Agglo nous a proposé des animations sur le tri des déchets, nous profitons de la médiathèque, nous jardinons...

Une classe de CP-CE1 et une classe de CE2 partiront plus loin, découvrir Apinac et son environnement.

En éducation physique plusieurs activités sont programmées au cours de l'année :
- Piscine pour les classes de CP, CE2 et CM2
- Le programme « Savoir Rouler à vélo » pour les trois classes de CM1.
- Cycle sport boule, pour les trois classes de CE2
- Et coupe du monde de rugby oblige, toutes les classes de l'école participeront à une initiation à ce sport, ainsi qu'à une rencontre inter-écoles au mois de juin.
- Deux classes vont s'initier au hand-ball.
- Un gros projet est en cours d'organisation pour une semaine olympique à Sury... entre les différents établissements scolaires, mais peut-être également en partenariat avec la résidence de personnes âgées... à suivre

Et pourquoi ne pas dormir à l'école ?
En journée, près du radiateur, au fond de la classe... c'est plutôt malvenu !

Mais en pleine nuit, après une soirée de jeux et de partage avec les copains... c'est fédérateur ! C'est la belle idée qu'ont eu quatre enseignants de notre école.

En octobre, les élèves des grandes classes vont effectuer un voyage zéro carbone, en dormant à l'école.

Cet évènement est organisé en début d'année pour consolider les liens qui unissent les élèves, pour vivre un moment fort et collectif.

Pour l'école / le directeur
Laurent Troussieux

LE SOU DES ÉCOLES DU GROUPE SIMONE VEIL

Tic tac tic tac, le compte à rebours a commencé pour notre 9ème marché de Noël !

Celui-ci se déroulera le
Dimanche 26 Novembre
de 10h à 18h
à la salle des Sports de Sury
-> à vos agendas !!!!

Cette année de nouveaux exposants seront heureux de vous présenter leurs créations et produits.

Nous avons mis l'accent sur le local et le bien-être pour vous satisfaire au mieux.

Les enfants pourront profiter d'un spectacle canin à 15h gratuit, rien que pour eux; ainsi ils s'enthousiasmeront devant les cabrioles de ces adorables toutous.

Vous pourrez nous rencontrer derrière la buvette où nous vous proposerons de la petite restauration et des boissons.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses !

ÉVÉNEMENTS 2024 :

* Nous organiserons notre 1er concours de belote le 14 Janvier 2024 à l'Espace Clavier.
* Vente de brioches dans l'entrée du Super U : le week-end du 27 et 28 Janvier 2024
* Vendredi 23 et samedi 24 Février 2024 : l'équipe du Sou des écoles vous prépare un week-end où les enfants pourront s'amuser ensemble.

Vous y trouverez entre autres des structures gonflables pour petits et grands.

Nous réfléchissons à une ouverture le vendredi après-midi aux centres sociaux, associations afin de s'éclater entre copains .

* Une vente des plants, en partenariat avec un producteur local, sera proposée par le biais de nos enfants.
* Fête de l'école : Vendredi 7 juin 2024 à partir de 16h30

Vous souhaitez nous aider sur un événement en particulier, nous vous accueillerons avec plaisir !

Mamie, Tonton, grand frère ou grande sœur, gros bras, talents culinaires ou service à la buvette, votre aide est précieuse pour nous soutenir dans nos événements.

Nos réunions se déroulent le 1er vendredi de chaque mois au pôle associatif Jacques Clavier à 20h30.

Profitez-en pour nous suivre sur Facebook (sou des écoles de sury le comtal)

soudesecoles.surylecomtal@gmail.com
Aurore TRACOL: 06 09 03 20 99

LA 27ÈME AUTOMNALE DU LIVRE

Rendez-vous du 9 au 12 novembre

SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

en collaboration avec la commune

+ D'INFOS
Tél. 04 77 50 52 67
06 75 07 00 09 - 06 75 43 48 56

Des auteurs, illustrateurs, libraires... conférence et projection

UN THÈME : « le MANGA »

UN PARRAIN : Fairhid ZERRIOUH

Ancien dessinateur en bâtiment pour les architectes, je décide de changer de vie durant les années 2000. Après avoir fait quelques albums d'Héroic Fantasy et de SF Cyber punk, je rencontre Christophe Cazenove en 2009 et lui dis mon envie de faire un album BD jeunesse humour, avec une influence graphique Manga, mais surtout en couleur. Le début de cette aventure se concrétisera avec la sortie des 4ème histoires de «Chroniques d'un Manga-Ka» et la sortie d'un 5ème volet l'hiver 2022-2023.

Présentation en mairie de l'affiche réalisée par deux membres de Sury Vitrine des Arts et de la Culture Hélène Bonnefoux et Véronique Snollaerts (absentes de la photo)

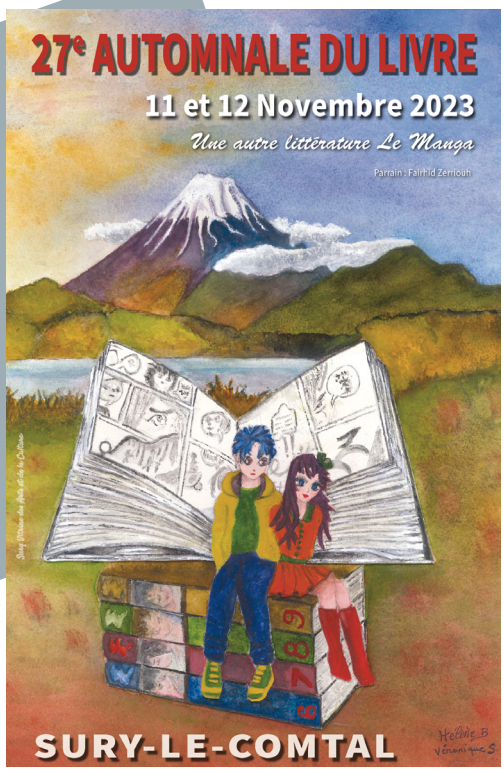

LES SCOLAIRES - LE 9 ET 10 NOV.

Plus de 2 000 scolaires dont des écoliers, des collégiens et des lycéens sont inscrits pour participer aux 2 journées.

• Des rencontres avec des auteurs, illustrateurs, spécialistes du Manga, des animations : dans les écoles, dans le château de Sury-le-Comtal...

• Un spectacle pour les écoles, dans le pôle festif l'Onyx espace Chartonnes pour plus de 1500 élèves.

Les clés mystérieuses : Rire - Mystère - Musique et Chansons. Les enfants sont projetés directement dans l'histoire grâce aux artistes qui rentrent et sortent du décor vidéo géant ou se passe toute l'histoire...

PROGRAMME DU SALON

(non définitif)

Ouverture du salon de 10h à 18h
Entrée libre - Animations gratuites

• Rencontre avec les auteurs et dédicaces...
• Ateliers d'écritures, de BD, d'illustrations et de MANGA
• Animation construction KAPLA
• Atelier de dessin **MANGA avec Minh Truong sur son stand toute la journée**
• Stand spécial **MANGA** avec l'association **Adventure Games** d'Usson en Forez toute la journée : *réalisation d'objets à partir de perles fondues (perles Hama) et art du papier : papercraft, cubicraft, papertrophy, pepakura...*

Dimanche un défilé libre de Cosplay sur scène

SUR LE SALON : EN VENTE DISQUES VINYLES ET CD, COLLECTORS, DISQUES RARES...

SAMEDI 11 NOV.

• 10h OUVERTURE DU SALON
• 12h INAUGURATION de la 27e édition avec annonce du thème 2024
• 15h ATELIER ILLUSTRATION
• 15h SÉANCE KAMISHIBAÏ
• 16h ATELIER BD
• 16h SÉANCE KAMISHIBAÏ
• 17h ATELIER ILLUSTRATION
• 17h SÉANCE KAMISHIBAÏ

DIMANCHE 12 NOV.

• 10h30 ATELIER ÉCRITURE
• 13H30 ATELIER ILLUSTRATION
• 14H30 SÉANCE KAMISHIBAÏ
• 14H30 ATELIER ILLUSTRATION
• 15H30 SÉANCE KAMISHIBAÏ
• 15H30 ATELIER BD
• 16H30 SÉANCE KAMISHIBAÏ
• 16H30 ATELIER ILLUSTRATION
• 18H CLÔTURE de la 27e édition

TENNIS CLUB SURYQUOIS

la 27ème édition du Trophée de la Famille

Du 26 août au 10 septembre s'est déroulée la 27ème édition du Trophée des Familles BNP-Paribas 2023.

Le tournoi se compose de 70 équipes de 2 inscrits avec différentes catégories (Doubles Dames, Doubles Mixtes, Doubles Hommes).

Le club de tennis de Sury a organisé pour une 3ème fois cette édition.

Le trophée vous permet de jouer au minimum 2 matchs avec un membre de votre famille tous classements confondus

La phase finale nationale (finalistes et demi-finalistes de chaque catégories) **se tiendra à la Grande Motte du 21 au 26 octobre 2023** et réunira les 60 autres clubs qui ont également réalisé les phases qualificatives.

Une partie des participants du tournoi

Le public lors des finales

Les organisateurs du tournoi
Evelyne Chareyre et Hervé Bru

LES THÉAFFREUX

Après une courte pause estivale, les comédiens, ont repris avec entrain et bonne humeur, le chemin des répétitions.

Chacun et chacune y mettent tout leur cœur, afin de donner le meilleur d'eux mêmes.

Pour certains, ce sera une première. Monter sur les planches, s'exprimer devant un public, c'est leur défi, malgré un trac énorme et la peur « du trou » quand ils joueront sur scène.

Contact : perezjacky@hotmail.fr

06 19 58 67 83

LES ARCHERS SURYQUOIS

Journées Européennes du Patrimoine

Petites damoiselles et vaillants damoiseaux étaient bien au rendez-vous de la 2ème Fête Médiévale avec les Archers Suryquois. Il y avait foule...

Dans le parc du château mis à disposition par M. et Mme Jourda de Vaux, ils ont pu apprécier le camp médiéval et les nombreuses animations proposées.

Cadre magique, immersion colorée, ambiance familiale, parcours surprenants dans les salons et pièces remarquables du château, haltes gourmandes à la taverne, balade à dos d'âne, démonstration équestre et de tir à l'arc...

Un soleil splendide...Quoi de mieux !

Un grand merci aux nombreux bénévoles et à Jenny.

À l'année prochaine ! Dame Mahaut

Médiévalement,
Bernard Perrier ou Robin Le Téméraire
Président de l'association

CENTRE SOCIAL CHRISTINE BROSSIER

Ci-dessous, une petite sélection de temps forts proposés par le centre social au cours des prochaines semaines... Autant de prétextes à la rencontre et au partage !

CONTACT

Centre social Christine Brossier
131, Chemin de la Madone - 42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)

04 77 30 81 45 - accueil@centresocial-sp.fr
www.42surylecomtal.centres-sociaux.fr
www.facebook.com/centresocialsury

Trois ateliers poésie pour les enfants de l'accueil de loisirs

Les 15, 22 et 28 novembre, la poétesse Maria Bonjoch viendra initier les enfants de l'accueil de loisirs à la poésie. Diplômée en lettres et civilisation espagnole, l'auteure était présente au Cabaret des poètes organisé par le centre social en mars dernier.

Les trois ateliers qu'elle animera au mois de novembre permettront aux enfants de découvrir son livre *«Pourquoi tu t'appelles comme ça ?»*, publié en mai 2023, et de s'initier avec elle à l'écriture poétique.

+ d'infos : Alexandra FAURE
enfance@centresocial-sp.fr
04 77 30 81 45

Soutien scolaire : on recherche des bénévoles !

Deux fois par semaine, le centre social propose du soutien scolaire au bénéfice d'une quinzaine de collégiens. Pour les accompagner au mieux, nous aurions actuellement besoin de renforcer encore notre équipe bénévole.

Pas besoin pour cela d'avoir fait l'ENA : la bonne volonté et l'envie de soutenir nos ados dans leurs apprentissages suffisent amplement ! L'accompagnement a lieu les mardis et jeudis soirs de 17h30 à 19h.

Vous pouvez vous engager pour une, voire deux séances par semaine.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

+ d'infos : Lisa DERORY
lisa.derory@centresocial-sp.fr
04 77 30 81 45

Un nouveau troc de vêtements le samedi 18 novembre

C'est devenu une tradition : deux fois par an, dans les locaux du centre social, un collectif de Suryquoises vous propose le «VêtiTroc», une opération destinée à donner une seconde vie à vos vêtements.

Pour cette édition automne/hiver, nous vous donnons rendez-vous le 18 novembre prochain.

Attention : nouveaux horaires !
De 9h à 10h, venez déposer les vêtements dont vous ne vous servez plus (1 vêtement = 1 ticket). Puis de 11h à 13h, venez échanger vos

tickets contre les vêtements de votre choix.

Comme les fois précédentes, les vêtements restants seront remis à une association de solidarité.

+ d'infos : Laëtitia CHARRIER
famille@centresocial-sp.fr
04 77 30 81 45

Soirée chanson le samedi 25 novembre

Le 25 novembre, le centre social convie tous les amoureux des mots à une soirée chanson pleine de promesses !

Le trio «Par-ci, par-là», porté par la

guitare et le violon, vous entraînera tout d'abord dans une célébration de la vie sous toutes ses formes, entre frénésie du quotidien, coups de blues et moments de bonheur.

Puis le duo «Rouge cassis» vous proposera ses textes engagés, entre indignation et invitation au rêve général... Une belle soirée chanson et poésie en perspective !

Tarif : 5 € par personne.
Infos et réservations au
04 77 30 81 45.

Projet Maroc : une soirée de restitution et une expo-photo le 26 janvier prochain

En juillet dernier, un groupe de 6 jeunes Suryquois et leurs 2 animatrices se sont rendus au Maroc dans le cadre d'un projet de solidarité internationale.

À Khémisset, rejoints par un groupe de jeunes marocains, ils ont participé pendant 15 jours à un chantier débouchant sur la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie et d'un système d'arrosage en goutte à goutte, dans une région marquée par les pénuries d'eau.

Le vendredi 26 janvier, ces 6 jeunes vous invitent à une soirée de restitution qui leur permettra de vous raconter leur aventure, riche en rencontres et en beaux moments de partage, et de vous faire découvrir un documentaire vidéo inédit ainsi qu'une expo photo retraçant leur séjour.

+ d'infos : Lucile LABOREY
section-jeunes@centresocial-sp.fr
04 77 30 81 45

D'autres dates à retenir

Samedi 4 novembre :
sortie famille à Mini World (Lyon)

Jeudi 16 novembre :
sortie «Rencontre Part'âge» pour les retraités de la commune.
Visite culturelle au Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne et spectacle «Le gaga des Stéphanois».

Mercredi 29 novembre :
vente de papillotes au profit des séjours d'été du pôle Jeunesse.

Samedi 2 décembre :
spectacle «Ado en chantier» avec Claire Marsot et Anne Pupet (au centre social à 20h)

Samedi 9 décembre :
stage de danse orientale avec Léa Petit (au centre social de 14h30 à 16h30)

Mardi 19 décembre :
goûter de Noël des retraités (au centre social)

Mercredi 20 décembre :
fête de Noël de l'accueil de loisirs

Mercredi 31 janvier :
vente de paëlla au profit des séjours d'été du pôle Jeunesse.

CLUB D'AÉROMODÉLISME LES VANNEAUX

Les événements de cet été

Journée de passage d'Ailes et de Brevets le 3 juin

A l'instar des flocons et des étoiles dans le ski, les modélistes peuvent passer des qualifications en fonction de leur niveau de pilotage sur les différents types d'appareils.
Le cru 2023 a débouché sur : 3 Ailes d'Argent et 2 Ailes de Bronze, 4 Brevets A et 6 Qualifications de Pilote De Démonstration (QPDD).

Fête annuelle du Club : journée électrique du 17 Juin

Cette année, notre fête annuelle du club a réuni une cinquantaine de membres autour d'un barbecue convivial. Une météo ensoleillée a permis à tous les pilotes présents de faire évoluer leurs modèles.

Renseignements sur
http://www.vanneaux.fr

Contact : Pierre Mourier
06.51.97.80.94

Le Calendrier à venir

- **Début septembre** : reprise du vol indoor au gymnase
- **Courant octobre** : remise des diplômes Ailes et Brevets
- **8 octobre** : expo modélisme à la Bourse du Travail - St-Étienne
- **14 octobre** : journée entretien d'automne terrain Sury-le-Comtal
- **19 novembre** : Assemblée Générale du club

LA MJC DE SURY-LE-COMTAL

LA M.C.J. de Sury AU COUVIGE

Le 30 septembre, les dentellières ont participé au couvige organisé par Saint-Marcellin-en-Forez.

Soixante dentellières et dentelliers de départements différents se sont réunis pour présenter et faire découvrir la dentelle aux fuseaux.

Le public, venu nombreux, a apprécié le travail minutieux et précis des ouvrages exposés.
Vous pouvez nous retrouver sur notre site MJC : https://www.mjc-sury-le-comtal.fr/

Téléthon

LE SURYTHON

Pour ce 37ème TÉLÉTHON 2023 déjà plusieurs dates sont à retenir

Vendredi 24/11 : **Soupe aux choux** : à partir de 18 h - à la Boule Suryquoise
Sur place ou à emporter : merci d'apporter votre boite

Jeudi 30/11 : (13h30) **Marche** départ groupé du pôle associatif Jacques Clavier :
marche organisée par les Marcheurs des bords de Mare

Vendredi 1er/12 : **Concert** du groupe Rock DETOUR - Pôle festif l'Onyx

Samedi 2/12 : (10h) **Marche** départ groupé du pôle festif l'Onyx:
marche organisée par les Marcheurs des bords de Mare

Samedi 2/12 : **Repas** sur place ou à emporter (en barquettes individuelles)
Pôle festif l'Onyx

Samedi 2/12 : **Théâtre** par la troupe LES QUIPROQUOS 20h30 - Pôle festif l'Onyx

Dimanche 3/12 : **Théâtre** par la troupe LES QUIPROQUOS 15h - Pôle festif l'Onyx

Vendredi 16/12 : **Concert** du groupe NO NAME CATS (Rock à Billy) - Pôle festif l'Onyx
organisé par le centre social Christine Brossier

Comme chaque année nous comptons sur votre mobilisation.

S.S.C. SURY SPORTING CLUB

surysportingclub.communication@outlook.fr

https://www.facebook.com/Sury-Sporting-Club-316514892326488/

Après de belles vacances, bien méritées, le staff des séniors était de retour début août sur les terrains, pour une préparation physique en vue de la reprise de la Coupe de France le 27 août face au FC Feu Vert de Saint-Chamond que nous recevions à La Dévalla.

Malgré la défaite, le groupe reste motivé et concentré pour réaliser une belle année et nous lui souhaitons pleine réussite dans son projet !

C'est également fin août que tous les membres bénévoles du SSC ont pu se retrouver pour la traditionnelle matinée de rangement et de nettoyage des locaux, afin de bien démarrer l'année : l'occasion pour tous de se retrouver et de redémarrer dans les meilleures conditions !

Puis la reprise s'est faite en douceur pour toutes les équipes, avec de nombreuses inscriptions durant le forum des associations de la Ville le 2 septembre !

Cette saison 2023-2024 s'annonce encore festive et pleine de beaux moments, avec pas moins de 230 licenciés en début de saison, dont 55 dans la catégorie féminine, qui ne cesse de s'étoffer !

Autre évènement de ce début de saison : la pétanque interne du club, qui a permis de réunir dirigeants bénévoles et joueurs licenciés, afin de passer un moment convivial.

Merci à tous les participants qui ont fait de ce 1er évènement une réussite et bravo aux doublettes gagnantes !

Un bel engagement est à noter avec 40 dirigeants qui ont signé pour participer à la vie du Sury Sporting Club !

Nous serons heureux de vous retrouver lors des différents évènements de cette fin d'année 2023, à commencer par le 1er LOTO du SSC :

Dimanche 5 novembre 2023, pôle festif l'Onyx de Sury le Comtal, ouverture des portes à 13h. Nous vous attendons nombreux pour participer à ce loto, qui nous l'espérons, sera le premier d'une longue série !

Autres dates à retenir :

- **Arbre de Noël** : 1er décembre 2023

- **Tournois en salle** : U7, U9 et dirigeants, le samedi 16 décembre, U11 le dimanche 17 décembre 2023, samedi 6 janvier 2024 U13 et féminines le dimanche 7 janvier 2024

- **Soirée SSC** : samedi 27 janvier 2024

SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Exposition à la Galerie La Porte du Cloître

Dominique Garnier

2 et 3 décembre 2023

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - UNRPA

L'association UNRPA pour nos aînés, vous accueille au pôle associatif J. Clavier, les mardis et vendredis après-midi pour vous détendre avec un petit goûter et toutes sortes de jeux, surtout la belote.

Au programme :

Samedi 9 décembre : repas de Noël

Mercredi 24 janvier : assemblée générale

Nouvelle salle de rencontre
au pôle associatif Jacques Clavier
1c rue des grands jardins
42450 Sury-le-Comtal

ENSEMBLE & SOLIDAIRES UNRPA

AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE SURY-LE-COMTAL / SAINT-MARCELLIN / BONSON

Pourquoi les dons de sang et de plasma sont -ils si précieux ?

Pour le don de sang :
Chaque élément qui compose le sang est distribué aux malades selon les besoins de la maladie.

Sachant que les produits sanguins ont une durée de vie limitée, il est nécessaire que les dons soient réguliers pour répondre aux besoins quotidiens des patients.

Pour le don de plasma :
Celui-ci est utilisé par transfusion directe (comme le sang) et il est irremplaçable pour la fabrication de médicaments.

En donnant votre plasma, vous aidez de nombreux malades souffrant d'hémorragies importantes, de troubles de la coagulation et de déficits immunitaires graves.....

C'est dire comme les dons de sang et de plasma sont importants et combien les nouveaux donneurs ont leur place, sans oublier vous tous qui venez régulièrement ce dont nous vous remercions.

Pour toutes ces raisons, nous vous attendons nombreux.

Les rendez-vous !

A BONSON :
MARDI 19 DÉCEMBRE 2023
DE 9H À 12H ET DE 15H À 19H
SALLE BARBARA

A SURY-LE-COMTAL :
VENDREDI 23 FÉVRIER 2024
DE 15H A19H
PÔLE FESTIF l'ONYX
(Espace Chartonnes)

LES ANCIENS ÉLÈVES DE SURY

L'association compte 42 adhérents actuellement, nous serons très heureux de vous accueillir si vous désirez nous rejoindre

PROCHAINES MANIFESTATIONS A VENIR

• Jeudi 16 novembre : à la Boule Suryquoise après-midi détente avec jeux divers (pétanque, cartes et jeux de société) plus goûter avec participation de 3 €.

À partir de janvier 2024, les après-midi détente se tiendront tous les 3ème jeudis du mois.

• Jeudi 14 décembre : Repas de Noël au restaurant « Le Fer à Cheval » de Magneux-Haute-Rive, en co-voiturage au départ de Sury-le-Comtal.

• Jeudi 11 janvier : Tirage des rois à la Boule Suryquoise.

Pour tous renseignements,
appelez le 06 08 58 16 67.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes les Suryquoises et tous les Suryquois.

Le Président, Pierre DUPUY

LA SECTION DES ANCIENS POMPIERS DE SURY-LE-COMTAL

CONCOURS DE BELOTE

LE SAMEDI 25 NOVEMBRE

INSCRIPTION à partir de 13h30 au Lycée Sainte-Claire - rue des Parottes à SURY

16 € la mise en doublette formée - 3 parties de 16 donnes - début des parties à 14h30

LES MARCHEURS DES BORDS DE MARE

Contacts : 06 72 89 05 78
06 86 33 80 78 - 06 84 78 85 61

L'association "Les marcheurs des bords de mare" organise dimanche 21 janvier leur randonnée annuelle .

4 circuits proposés avec ravitaillement
-8 km: 6€
-14 km:7€
-18 km: 8€
-23 km: 8€

Une assiette campagnarde attendra chaque marcheur à l'arrivée
L'association vous attend nombreux.

SURY TOUS ENSEMBLE

SURY TOUS ENSEMBLE présidé par Monique Pagneux vous offre la possibilité de VOUS INSCRIRE à L'UNE ou L'AUTRE de SES ACTIVITÉS à tout moment de l'année.

SURY MÉLODIE démarre la saison sous la direction d'un nouveau chef de chœur Xavier Carrot. La chorale est formée d'un groupe où règne une très bonne ambiance.
Dans la joie et la bonne humeur, chaque saison est la réussite d'une belle aventure.
Il est inutile de connaitre la musique. Il suffit d'aimer chanter.

La chorale est ouverte à TOUS : ADULTES, ADOS, ENFANTS dès 8 ans.

** Adhésion : 7 € (1 par famille)*
** Cotisation : 120€*
** Tarifs dégressifs si plusieurs adhérents (même famille) ou 2 activités*
** Ados ou enfants : 1/2 tarif*

Les cours ont lieu le lundi de 18h30 à 20h à la salle Oxygène.

CONCERT de NOËL le 16 Décembre à 20h
Eglise de Sury-le-Comtal
Chants variés pour cette veillée inoubliable.

Contact : Monique PAGNEUX 06.65.18.91.43.
surytousensemble@gmail.com

Cette discipline se pratique à tout âge. Le YOGA apporte un bien-être quotidien, une meilleure mobilité, dans une forme physique et mentale, nous décharge du stress permanent et augmente nos défenses immunitaires.

Chacun travaille à son rythme suivant ses propres possibilités en prenant soin de soi par des postures physiques, travail respiratoire avec la relaxation et la médiation.

ESSAYEZ LE YOGA VOUS NE POURREZ PLUS VOUS EN PASSER !

Le YOGA est à la portée de TOUS : ADULTES, ADOS.

** Adhésion : 7 € (1 par famille)*
** Cotisation : 150€*
** Tarifs dégressifs si plusieurs adhérents (même famille) ou 2 activités*
** Ados : 1/2 tarif*

Les cours ont lieu le mardi de 19h à 20h30 à la salle Oxygène et le jeudi de 8h à 9h30 ou 9h45 à 11h15 à la salle Oxygène.

Contact : Monique PAGNEUX 06.65.18.91.43.
surytousensemble@gmail.com

Pour son prochain spectacle, le groupe vocal «SONG FOREVER» continue **ses répétitions chaque mercredi de 20h15 à 22h15 salle Oxygène**. Sur bande musicale et avec micro, les treize membres du groupe, tous amateurs, choisissent ensemble les titres qu'ils souhaitent interpréter.
Les arrangements tiennent compte des atouts et de la musicalité de chacun. Son répertoire côtoie la variété française mais aussi internationale.

Sa devise : CHANTER LA VARIÉTÉ EN AMITIÉ.

Renseignements au 06 86 99 18 35.

Relais petite enfance

Parents ou futurs parents, vous recherchez un mode de garde pour vos enfants ou avez besoin d'aide dans vos démarches administratives pour la garde de vos enfants ?
Assistants maternels, vous souhaitez participer à des temps de jeux et d'éveils ou avez besoin de renseignements administratifs ?
N'hésitez pas à prendre contact avec le relais petite enfance de votre secteur situé à Sury-le-Comtal.

Missions :

Le relais petite enfance géré par Loire Forez agglomération est un lieu d'information, de rencontres, d'écoute et d'animation à destination des parents employeurs, enfants, assistants maternels et gardes à domicile.

Activités :

* Aide à la recherche d'un mode de garde: assistant maternel agréé, garde à domicile, structure collective.
* Renseignements et conseils sur les démarches administratives concernant la garde d''enfants (contrat de travail, aide financière ...).
* Lieu de ressources et d'informations
* Activités éducatives et éveil pour les enfants de 0 à 6 ans, sociabilisation des enfants.

Relais petite enfance de Sury-le-Comtal - 21 place de l'hôtel de ville à Sury-le-Comtal

Contact : 04 77 30 81 77 ou 06 48 49 05 14 - rpe.sury@loireforez.fr

Informations pratiques :
Permanences téléphoniques :
Lundi : 9h00 - 10h30 - Mardi, Jeudi et Vendredi : 11h30 - 12h30

Permanences sur rendez vous :
Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 11h30

TRIBUNES LIBRES

« L'ALTERNATIVE SURYQUOISE »

« Pas d'article »

LISTE MAJORITAIRE

« Pas d'article »

Les articles publiés sur cette page sont retranscrits dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou correction de quelque nature que ce soit.

Amandine BARLET
Consultante en bilan professionnel & Sophro-coach

Prenez les commandes de votre vie personnelle et professionnelle

Qui suis-je ?

Je suis consultante en bilan professionnel/bilan de compétences et Sophro-coach spécialisée en gestion des émotions.

Pourquoi me contacter ?

-Vous êtes salarié, indépendant ou au chômage, et vous êtes en plein questionnement professionnel.

Vous avez envie de changement ? Vous avez envie de mettre fin à quelque chose qui ne semble pas ou plus vous convenir ? Vous n'adhérez plus aux valeurs de votre entreprise ? Ou votre job manque-t-il de sens pour vous ? Au contraire vous avez besoin de confirmer votre métier actuel ?

Vous occupez le même poste depuis des années et vous vous posez des questions sur votre avenir ? Vous avez besoin de faire un point sur vous, sur vos compétences ?

Le bilan de compétences permet de répondre à toutes ces questions. Il peut être financé par votre compte personnel de formation (CPF) que vous soyez au chômage, salarié ou indépendant. Si vous souhaitez financer le bilan de compétences via votre CPF, vous n'avez pas besoin d'en parler à votre employeur. Il s'agit d'une démarche personnelle.

Le bilan de compétences s'étale sur 3 ou 4 mois, sur une durée de 14 à 18 heures en fonction du bilan choisi.

-Vous êtes collégien, lycéen ou étudiant,

Vous n'arrivez pas à trouver votre place ? Vous n'avez plus confiance en vous ?
Vous n'arrivez pas à vous organiser ? Vous êtes stressé, angoissé ?
Vous êtes en train de décrocher ?
Vous avez envie de tout arrêter ?
Vous avez peur du regard des autres ? Vous vous sentez jugé ?
Vous avez peur de passer des examens ?
Vous ne savez pas vers quelle formation vous orienter ?
Vous vous sentez nul ?

-Vous êtes femme, mère et épouse ou homme, père et époux,

Vous êtes stressé (e) ? Vous vous sentez angoissé (e) ? oppressé (e) ? Vous avez des tensions physiques ? des problèmes digestifs ?
Vous avez peur peut-être ?
Vous vous sentez irritable ?
Vous avez des difficultés à vous endormir ou vous vous réveillez la nuit ?
Vous vous posez beaucoup de questions ? Vous avez des difficultés à lâcher prise, à prendre du recul sur ce que vous vivez ou sur votre quotidien ?
Vous avez des difficultés à gérer vos émotions ?
Vous manquez de confiance en vous ? Vous ne vous aimez pas ?

Le Sophro-coaching est la solution pour prendre les commandes de vos émotions et porter un regard différent sur votre quotidien !

Vous souhaitez connaître votre quotient émotionnel (QE) ?

Spécialisée en intelligence émotionnelle, je vous accompagne pour faire un diagnostic de votre quotient émotionnel, mettre en lumière vos forces et vos axes de développement.
L'Intelligence Émotionnelle signifie : se comprendre, comprendre les autres, nouer de bonnes relations, pouvoir s'adapter et gérer l'environnement pour appréhender les contraintes et obstacles du quotidien.
Le diagnostic EQi 2.0 est le test de QE le plus reconnu et utilisé dans le monde.

Je travaille avec le diagnostic EQi

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations !

www.liberte-sens.com
a.barlet@liberte-sens.com
06-37-17-62-30

Florence CARPINTEIRO
secrétaire médicale

Florence a créée en octobre 2022 sa société TM SECRÉTARIAT, un service de secrétariat externalisé qui a pour but d'alléger le quotidien des professionnels de santé.

Son rôle: décharger les médecins afin qu'ils gardent leur principale mission qui est de soigner.

Elle s'occupe donc de la prise des rendez-vous téléphoniques, la gestion des agendas et divers travaux administratifs.

Elle propose également ses services à d'autres professionnels comme les artisans par exemple pour les décharger de leurs tâches administratives (devis, factures...)

TM SECRÉTARIAT
07.56.84.89.15
tmsecrétariat42@gmail.com

ENTREPRISE FAMILIALE
Boulangerie - Pâtisserie
Snacking
MORITEL
3 rue Laforest
42450 Sury le Comtal

Esposito
pizza cuite au feu de bois
À emporter ou en livraison
ST-JUST-ST-RAMBERT
181 Boulevard Jean Jaurès
04 77 74 49 04
06 99 39 19 07
SURY-LE-COMTAL
26 Rue Gambetta
04 77 33 12 78
06 46 74 19 86

ABRISECURE
PERGOLAS
06 12 14 31 44
06 29 62 07 03

1 rue de l'Aéroport
42160 Andrézieux-Bouthéon

Société ABRISECURE - 42450 Sury-le-Comtal
06 12 14 31 44 - 06 29 62 07 03
contact@abrisecure-pergola.fr
https://www.abrisecure-pergola.fr

devis gratuit

Showroom
1 rue de l'Aéroport - Andrézieux-Bouthéon

Pergola zip - Pergola PVC armé rétractable
Pergola bioclimatique (lames orientables)
Pergola lames rétractables - Salon extérieur en aluminium

POMPES FUNÈBRES
Mariani

04 77 32 11 59

Permanence téléphonique
24h/24 - 7j/7

9 rue Emile Reymond - *SURY-LE-COMTAL*
15 rue Emile Reymond - *ST-ROMAIN-LE-PUY*
6 avenue de la Libération - *ST-MARCELLIN-EN-FOREZ*

TAXI FOURNEL

04 77 30 86 48

SURY-LE-COMTAL
Toutes distances 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis conventionné
(aide à la marche et aux formalités administratives)
Aéroport - gare

ELECTRICITE GENERALE
Jean-François Beaurez

neuf & rénovation
chauffage électrique
interphone

Tél. 04 77 30 61 17
2, allée des iris 42450 SURY LE COMTAL

BROUILLOUX MÉTALLERIE

Acier - Inox - Alu
Fabrication et pose de portails, gardes-corps, toutes structuresmétalliques...

06 68 36 80 78
s.brouilloux@laposte.net
251, route des Monts
42450 Sury-le-Comtal

Lydie
Doula, Accompagnement à la personne
et en périnatalité

Soutien émotionnel, pratique et physique des femmes et des familles

07 67 78 39 33 • lydie.doulaventure.commence@gmail.com

Bruyas

AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE MIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30

location U · U DRIVE coursesu.com · U BILLETTERIE · 24/24

Netto

Sury-le-Comtal

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30

LE DIMANCHE MATIN
DE 9H00 À 12H30

les Mousquetaires

04 77 37 98 68

www.netto.fr

7/7j · 24H/24H · amazon locker · Photomaton

OUVERTURE DE VÔTRE
NOUVEL ESPACE BEAUTÉ

BEAUTY CENTER

BEAUTY CENTER

-10€
SUR PRÉSENTATION DU FLYER

Réservez maintenant sur l'application PLANITY
5 Rue Martin Bernard 42450 SURY-LE-COMTAL
06 21 32 20 76

RENAULT · DACIA · ELAN

GARAGE BARCET

Station service ELAN 24h/24 - Carburant additive
Carte Total GR accepté - Lavage véhicules 24h/24

04 77 30 81 21

SURY-LE-COMTAL

Vente Voitures Neuves et Occasions toutes marques
Echange ou réparation de pare-brise
Réparations toutes marques

Michel Aubert Artisan

Electricité générale

Installation électricité neuve, rénovation, dépannage
Installation interphone, motorisation de portail

michelaubert52@sfr.fr

06 85 66 33 08

86 Ch. de l'Ancienne Fontaine - 42450 SURY-LE-COMTAL

Mathieu POUILLY
Votre conseiller en immobilier à Sury-le-Comtal

ESTIMATION GRATUITE

Diplômé en immobilier et fort de mes 4 années d'expérience, je mettrais mes connaissances à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans vos projets.

06 77 82 77 01
mpouilly@agence-jaspe.fr

14 Av Denfert-Rochereau
42000 Saint-Etienne

JASPE

EURL DAMIEN MARTIN
Plomberie - Chauffage

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02
damien.martin42@gmail.com

DAMIEN MARTIN
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

POTEL ORAIN
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
BÂTIMENTS COLLECTIFS
ENDUIT DE FAÇADES
RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets

CONSTRUCTION
CHOLTON
Canalisateur

EXPLOITATION
CHOLTON
Eau et Assainissement